

Coins de chez nous : le pâturage de la Côtelette : le Chalet-des-Enfants

Autor(en): **Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 27

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 7 juillet 1917 : — A... A... Tchoum ! (L'oncle Théo). — Consolations. — Coins de chez nous (Jean des sapins). — Pour un louis. — Ils sont partis ! (Jean Kyri). — Lo Selâo et lo motafan. — L'amour et le travail. — Le siège du mal. — L'exportation du bétail il y a 123 ans. — Entre en matières. — Au tribunal. — Entre peintres. — Protestation. — La Patrie suisse. — Théâtre de la Comédie.

A... A... A... TCHOUM !

ILS ne sont plus nombreux ceux qui se souviennent de la « tante Julie » de la Villa d'O..... Que ces noms poétiques ne trompent personne ! La tante Julie était une vieille femme qui habitait un vieux chalet fort délabré, comme elle, et tout bruni par le soleil d'été. Nous, les enfants, nous l'appelions la « tante Pâtandan », parce qu'elle nous répondait, quand nous lui demandions son âge : « Je n'ai pas tant d'ans ! » Puis, par analogie, c'était devenu la tante « Pastant-de-dents » ; vous devinez pourquoi ! Cet âge est sans pitié. Mais le temps devait la venger de nos sarcasmes. A notre tour, nous avons subi des « dents irrémédiables outrages ! »

La tante Julie avait été « par les étrangers », à Paris et ailleurs, et en avait rapporté une grande liberté de langage qui, jointe à sa malice naturelle, donnait beaucoup de saveur à son franc parler. Elle, toute petite, presque naine, avait épousé un grand diable d'homme qui avait fait du service mercenaire à Naples, si je me souviens bien. Et quand on la plaisantait sur cette union disparate, elle ripostait en son patois : « On n'a djamé vu ouna ratta reschta praige déjo on tas dé fun ! » Son mari, placide comme un mouton, nous racontait des histoires du service, toutes authentiques, il va sans dire, entr'autres celle de ce garde suisse qui, pour se venger des mauvais traitements d'un officier, l'avait pris dans ses grosses « pattes » et lui avait cassé les reins sur son genou !

La tante Julie avait aussi sa spécialité : les histoires de sorcellerie et de revenants. Il y avait celle du « servent » qui criait d'une voix terrible : « Thou (th anglais) la délèze ! » aux passants attardés qui négligeaient de fermer le « clédar » à l'entrée ou à l'issue d'une propriété. Et puis celle du « boïton » charmé, où des voleurs avaient trouvé le cochon rouge comme de la braise, suspendu au plafond, la tête en bas, et gardé par un diable cornu, la fourche à la main. Racontars qui nous émerveillaient et nous rendaient peureux au point de n'oser plus sortir la nuit ! Et qui prouvent surtout — je l'ai compris plus tard — la ruse intéressée de ceux qui les inventaient.

La tante Julie avait la passion des cartes. Elle ne dédaignait pas notre concours pour une partie de « brouk ». Son plus grand plaisir était de faire le « mariage sur table », avec son roi d'atout qu'elle jetait en disant, un éclair de malice dans ses yeux gris : « Botze, maimé ! » Mots bizarres, dont nous comprenions vaguement l'intention, mais dont nous n'osions pas approfondir le sens. Il ne fallait pas d'ailleurs questionner la tante Pâtandan, car elle ripostait du

coup : « Le bon Dieu te donne de l'esprit et à moi de l'argent ! »

Enfin — et c'est la raison de ce rappel — quand il nous arrivait d'éternuer, elle disait régulièrement : « Lo bon Dieu te tiai avoué on grand pô de chai ! » (Le bon Dieu te tue avec un grand pieu de haie). Ce souhait, qui ne manquait pas de pittoresque, sinon d'orthodoxie, était-il une création de son esprit facétieux, ou bien était-il en usage à cette époque-là ? Je ne l'ai jamais ouï venant d'une autre bouche !

Peut-être quelque ami du *Conteur* pourrait-il nous renseigner à ce sujet, et nous dire aussi quelles sont les expressions locales qui remplacent, en pays romand, le banal « cent mille » ou le vulgaire « à vos souhaits ! » Ce serait amusant. L'ONCLE THÉO.

Consolations. — Un brave homme, très malade et dont l'existence semblait, depuis longtemps, ne tenir plus qu'à un fil, avait eu encore le grand malheur de perdre sa compagne dévouée. Il en était accablé.

Lors de l'enterrement, une de ces « bonnes » âmes, qui croient toujours avoir découvert le secret de la compassion, dans un flux de paroles aussi vaines que mielleuses, s'approche, la mine contrite, du veuf inconsolable, lui prend cérémonieusement les mains et levant les yeux vers le ciel :

— Ah ! mon cher monsieur, dit-il, comme je prends part à votre deuil. Je comprends combien grande est la perte que vous faites, vous hélas ! qui avez déjà un pied dans la tombe...

A ces mots, le veuf justement surpris et vexé, regarde son consolateur bien en face et lui fait :

— Et vous, vous en avez deux dans le plat !

COINS DE CHEZ NOUS

Le pâturage de la Côtelette.

TANDIS que la plupart des pâturages sont accrochés aux pentes d'un vallon, celui de la Côtelette est haut perché sur le versant du Suchet. Vu de la plaine, il n'est qu'une tache verte dans l'immensité sombre des sapins.

Deux chemins y conduisent : c'est d'abord la route dite de « Forel », qui part de Baulmes, coupe de ses méandres le flanc de la montagne, passe près de la Pierre-à-Baulet — le merveilleux bloc erratique — et atteint le pâturage sans jamais sortir de la forêt. L'autre chemin, plus découvert, conduit d'abord aux Mouilles, puis atteint le vallon de la Combette et, après avoir franchi une crête de rochers brisés, conduit presque en ligne droite au pâturage.

Tout d'abord, ce qui frappe le regard, c'est le chalet au grand toit rouge, tout battant neuf, et qui fait contraste avec les vieux murs lézardés qu'il abrite. A plein-pied, tout l'espace est réservé pour loger le bétail. C'est à peine si l'on aperçoit, au fond, une table et quelques ustensiles de cuisine : c'est là que les vachers prennent leurs repas. A côté, voici la chambre à lait, toute petite également, toujours fraîche, malgré les

grandes chaleurs. Un étroit escalier de bois conduit à l'étage, qui n'est autre que le galetas, où l'on a construit une chambre.

Devant le chalet, voici la citerne et le grand bassin de bois creusé dans un tronc d'arbre. Car il n'y a pas de fontaines, pas d'eau courante, sur ce versant du Suchet. Tandis que sur le revers, elle court sur les pentes en petits ruisselets, ici elle s'infiltré dans le sol. Pour puiser l'eau, on a l'antique levier des bergers d'Orient : une grande perche repose en son milieu sur une poutre d'appui haute de un ou deux mètres ; à l'une de ses extrémités, elle est pourvue d'un contrepoids fait d'une grosse pierre, à l'autre, on a suspendu une seille à bascule qui plonge dans la citerne. Sans cesse, pour abreuver le bétail, le berger doit plonger et replonger cette seille qu'il vide dans le bassin.

Plus loin, le pâturage s'étend ; il forme un cercle immense ; on ne le voit pas tout entier, car il se prolonge dans la forêt. Un rideau de sapins l'entoure, précédé d'un cordon de jeunes hêtres au frais feuillage. Ainsi le pâturage est bien abrité contre le joran et le vent du sud-ouest.

Un peu au-dessous du chalet, un grand sapin aux branches larges et noueuses — un de ces vieux gogants solitaires qui bravent les siècles — répand son ombrage et plonge dans le sol ses racines tordues qui, parfois, apparaissent à la surface. Quelques branches gisent à terre : elles ont été brisées durant l'hiver par les rafales du vent ou le poids de la neige. Contre son tronc puissant, où la résine coule, on a construit un banc rustique où il fait bon s'asseoir. Le chemin passe tout près et, tout autour, l'herbe tendre où l'alchimille domine, pousse dru sous le grand soleil.

De n'importe quel point de ce pâturage, la vue s'étend sur toute la plaine. Le chalet de la Côtelette est un véritable belvédère : rien ne vient fermer l'horizon qui s'étend du lac de Neuchâtel au Léman, et jusqu'aux Alpes lointaines.

(Journal d'Yverdon.) JEAN DES SAPINS.

Le Chalet-des-Enfants.

On écrit de Lausanne au *Progrès* de Château-d'Ex :

Il faut que je vous dise un mot d'une acquisition toute récente de la commune. Il existe en plein bois, pas loin de Montherond, une clairière avec une ferme qui est un des plus jolis coins du Jorat lausannois. C'est le Chalet-des-Enfants. Une légende raconte qu'il y a des siècles — je ne sais combien, le propre des légendes est de ne rien préciser — des enfants quittèrent Epalinges, fuyant la peste qui sévissait dans ce village, et vinrent s'établir dans ce bois. De là le nom. C'est une clairière assez grande, dont le sol se relève légèrement au milieu. C'est sur cette éminence qu'est bâtie la ferme. On entre de plain pied dans la cuisine, qui possède encore le four à cuire le pain. Le fermier tient auberge. Dans une petite cave à côté de la cuisine, il garde un tonneau de vin. On y mange

de délicieuses omelettes, avec de la salade cueillie dans le jardin à côté. La fermière y ajoute le pain et le beurre qu'elle a fabriqué elle-même. On mange dehors, au milieu d'un troupeau de poules, à côté d'une fontaine rustique. Derrière la grange sont un jeu de quilles, une escarpolette, et pour la joie des enfants, un vieux chêne creux dans l'intérieur duquel ils se hissent comme le ramoneur dans sa cheminée. Le terrain d'alentour est en champs de blé, en fenage et en pâturage. Plusieurs fermes du Jorat ont gardé ainsi tous les genres d'agriculture.

Pendant la belle saison, le Chalet-des-Enfants est, la semaine, la promenade préférée des pensionnats de demoiselles. Le dimanche, la foule des citadins s'y déverse. Souvent des fêtes champêtres s'y donnent. Le tramway n'en sait heureusement pas le chemin. On peut y arriver en voiture, mais les véhicules qu'on y voit le plus souvent sont les poussettes que les papas en bras de chemises poussent fièrement. On y vient à pied par la Clochette et la Fontaine des Meules, ou par Marin, ou encore par le Chalet-à-Gobet, ou par Montherond. En hiver, on n'y voit guère que quelques chasseurs, ou quelques amoureux de la belle nature qui l'aiment surtout quand elle est solitaire. La fermière se plaint alors que le renard vient jusqu'à la porte lui prendre ses poules.

Cette propriété a été mise en vente et la commune de Lausanne, qui possède déjà presque tous les bois d'alentour, l'a achetée. Il faut encore la ratification du Conseil communal. Espérons qu'elle ne manquera pas et que la nouvelle propriétaire ne changera rien à ce joli coin du Jorat.

Pour un louis. — Un commis pharmacien obligé de garder l'officine un beau dimanche, inventa, pour se distraire, le passe-temps que voici :

Il perça d'un petit trou une fausse pièce d'or de vingt francs que son patron avait reçue et qu'il gardait à titre de curiosité, puis il attachait la pièce au bout d'un fil très mince mais solide. Il passe le fil dans un regard de la devanture et la pièce s'étale devant celle-là, sur le trottoir.

Lorsqu'un passant veut ramasser les vingt francs, ceux-ci disparaissent prestement. Ebahissement du passant qui cherche à droite et à gauche.

Alors le commis apparaît à la porte de la pharmacie :

— Vous avez perdu quelque chose, monsieur ?

— Oui, une pièce de vingt francs, que j'avais là.

Et cinquante personnes par heure se trouvent avoir *perdu* le louis. Que d'honnêtes filous !

ILS SONT PARTIS !

De Jean Kyri, dans le *National suisse* de la Chaux-de-Fonds, du 3 juillet 1917 :

Ils sont partis sans une larme,
Sans un regret, sans un soupir...

HÉLAS ! oui, ils sont partis, « nos soldats », lundi matin déjà quelques-uns, et le soldat ce matin.

Je dis « nos soldats », parce que ceux-ci nous les avions adoptés, et ils s'étaient gentiment laissés faire. Il nous viendra peut-être d'autres troupes, mais ce ne seront pas les mêmes, ce ne seront pas « nos soldats » !

Parmi ceux qui nous ont quittés, il en est qui ont fait toute l'« occupation », et sont restés plus de 40 jours chez nous. Merci à M. Graber et à ses amis qui nous ont valu cette « occupation » salubre. Mais comment voulez-vous que le départ de nos soldats, du régiment vaudois particulièrement, ne laisse pas un vide incomparable, à tout le monde, et du « vague », à l'âme de bien des petites « connaissances » qui

avaient accueilli les soldats avec un enthousiasme, que les puristes ont même trouvé exagéré.

Ils sont partis dans le jour gris, vêtus de gris et au prochain détour du chemin, on ne les a plus vus, le tambour lui-même s'est éteint, et il n'est resté qu'un grand vide et le silence, — ils étaient partis.

Ah ! mais, par exemple, la chanson en a menti, au moins en ce qui concerne les abandonné(e)s. Il y a eu des soupirs, il y a eu des larmes, il y aura sûrement des regrets, de notre côté, — mais soyons discrets.

Toujours est-il qu'ils sont loin, nos soldats d'occupation ; comme ils étaient venus, brusquement, un beau soir orageux, ils sont repartis de même, par un matin triste et doux, mélancolique comme il convient à un jour d'adieu.

Dans l'Histoire de la Grande Guerre, cette page marquera parmi les souvenirs pittoresques de notre mobilisation. Ce fut d'abord les heures tragiques, où grondait l'« Emeute », la « Révolution sociale », le prélude du « Grand chambardement ». Et les soldats du peuple suisse sont accourus, troupe solide et disciplinée, infanterie, cavalerie, et les petites mitrailleuses qui ont inspiré à M. Graber une si belle page de littérature sur l'« œil du tigre de la jungle », et qui ont inspiré aussi aux amateurs de boucan une si salutaire frousse, que d'un seul coup leur ardeur révolutionnaire et leur soif de martyr en sont tombées à plat, bien en-dessous du point de congélation.

Si bien qu'au bout d'une semaine, l'occupation n'en était plus une, seulement un séjour chez nous des plus sympathiques troupiers de notre armée fédérale. Et nous eûmes les défilés quotidiens de soldats partant ou rentrant de l'exercice, les si jolies retraites en musique, les impressionnantes cultes militaires, les déploiements des drapeaux frissonnants, les allées et venues des soldats et des officiers, les collègues transformés en casernes, toute une vie militaire animée et bruyante.

Pour finir, on les connaissait tous, nos soldats, depuis le commandant de place si bel officier, si correct, si gentleman, qui avait « empaumé », si j'ose dire, même le farouche apôtre de la révolution, M. Jules Humbert-Droz, et tous les majors et les capitaines, et les officiers et les sous-officiers et les appointés et les soldats, — le capitaine « Jonquille » et le fusilier « Tutu », — ils étaient tous des nôtres.

Ah ! quand ces jeunes soldats seront grand-pères, grâce que je leur souhaite à tous, et qu'ils raconteront à leurs petits-enfants, leurs souvenirs de la guerre, je suis sûr qu'ils n'oublieront pas l'occupation de La Chaux-de-Fonds. Et malgré les démentis officiels et les renseignements précis sur le corsage de la « Gosse » qui « se croche par derrière », ils reparleront du geste héroï-comique de cette « jeunesse » révolutionnaire, et des bonnes réponses des soldats vaudois ; ils raconteront les incidents des rues barrées et des places occupées, et aussi les distributions de thé chaud, de « blanc » frais, et de « rouge » généreux, — et ils parleront aussi de leur après-midi de dimanche, bouclés au parc des Crêtêts, — le parc aux Biches, — et de tant d'autres menus événements qui ont défrayé la chronique de ces quarante jours. Nous aussi, Chaux-de-Fonnières patriotes, nous conserverons souvenir de ces temps étranges et troublés, et nous garderons à nos troupes d'occupation un souvenir reconnaissant, ému et cordial.

Et les gosses, donc ! En voilà qui ont apprécié l'occupation ! Il y en a qui n'allaient à l'école que depuis une semaine et qui étaient « épatés » de se voir déjà en vacances. Mais quelle joie pour tous nos bambins de se fourrer du militaire tout au long du jour et de saluer, et de frapper des talons et de faire l'exercice et de donner des ordres.

C'est fini, les classes vont rentrer dans les

collèges, et tout le monde dans l'ornière. Mais pour une belle « occupation », ce fut une belle « occupation ». Les soldats sont partis d'un pas joyeux et d'un cœur léger, plus léger que le paquetage au grand complet, — car le soldat aime toujours le départ — et ils sont partis ailleurs, vers de nouvelles contrées, de nouveaux cantonnements, vers l'inconnu, vers l'imprévu, vers le licenciement.

Adieu, beaux soldats, et portez-vous bien...
Vive l'armée suisse !

Tirons nos mouchoirs...

Jean KYRI.

LO SELAO ET LO MATAFAN

Daniet et se n'ami François distiutâvont onna né su lo selâo, la louna et la terra que virè. Mâ lè dou compagnions n'ètion pas d'accoo.

François, qu'avâi mé dè comprenette què Daniet, tâtsivè dè lâi esplikâ coumeint tot cein sè manigansivè. Mâ Daniet qu'est têtou coumeint dou mulets et que crâi que tot cein que lâi dit François n'est que dâi bambioûlès, lâi fâ :

— Vâi-tou, François, t'a bio derè ! por mè ne pu crairè què cein que vâyo et cein que compregno.

— Ah ! te ne crâi que cein que te vâi et cein que te comprends : eh bin comprends-tou coumeint lo fû fâ fonderè lo bûro et coumeint fâ veni lè z'âo tot dâ ?

— Na, po derè la vretâ.

— Et portant te crâi à l'omeletta et aô matafan ?

— Aloo ! bin su.

— Eh ! bin !

L'AMOUR ET LE TRAVAIL

Il y a quelques années, un bureau de placement d'un canton voisin recevait les deux lettres que voici :

Messieurs. — Si vous pourriez me procurer une autre Place de même Qualité, parce que ça me plait pas ici, si faut être mal vu chez la Cuisinière, quelle est si fière et qu'il n'y a que les jeunes Cuisiniers et les Portiers de bon moi qui voudraient fréquenter la Cuisinière si c'est une jolie Fille et bien aimable comme j'aimerais tant me marier, ces condition que je m'entend, ne sont pas les Cuisiniers non plus les Portiers qu'ils font le Travail c'est le Casserolier. Eh bien donc ce n'est que juste que la Cuisinière face Connaissance et de l'Oeuil au Casserolier et non aux autres c'est pour ce la je vous prie de me procurer une autre place s. v. p.

* * *

Savez-vous, Messieurs j'ais déjà donner les huit jours hier je part samedi en huit si la Place est prête que je puisse entrer le même jour une Place convenable a Fr. 50 par Mois et une bouteille de Vin par Jour sans compter le Vin de Diner et Souper et les Oss et que je puisse avoir la Cuisinière pour fréquenter comme j'aimerais tant me marier si c'est une jolie et bonne Fille et ne tienne pas Complot avec les jeunes Cuisiniers.

Veillez Mrs une prompte Réponse si vous plait de faire savoir à L'Hotel pour ces Condition qu'ils me refuse pas ces Condition.

Agreez Mr. mes salutation et j'aimerais savoir L'endroit où je dois entrer en Service savez vous Messieurs je suis encore robuste et degourdi et fort et en bonne santé.

Protestation. — Riri n'a pas été sage. Sa maman l'a enfermé dans la « dépense », où il pousse des cris assourdissants.

Le père, impatienté, dit à la mère :

— Ouvre-lui, je t'en supplie.

— Non, non, maman, s'écrie Riri, qui a entendu, je n'ai pas fini de crier.